



Organisation
internationale
du Travail



EESE
Enabling Environment for
Sustainable Enterprises

► Évaluation de l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables pour une Transition Juste dans l'Économie Bleue aux Comores





**Évaluation de l'Environnement
Favorable aux Entreprises
Durables pour une Transition
Juste dans l'Économie Bleue
aux Comores**



Copyright © Organisation internationale du Travail 2023
Première édition 2023

Les publications de l'Organisation internationale du Travail (OIT) jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'unité des Publications de l'OIT (Droits et licences), CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Évaluation de l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables pour une Transition Juste dans l'Économie Bleue aux Comores. Genève: Bureau international du Travail, 2023

ISBN: 9789220388037 (imprimé)

9789220388044 (web PDF)

Les désignations utilisées dans les publications de l'OIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que l'OIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques de l'OIT, consultez notre site Web : www.ilo.org/publns

Imprimé en Genève

Photo de couverture: © ILO

Sommaire

Abréviations et Acronymes	v
Préface.	vii
Résumé Exécutif.	viii
Sur le plan politiqueviii
Dimension économiqueviii
Dimension socialeviii
Dimension environnementaleviii
I. Présentation du pays	1
II. Introduction	2
1. Contexte et justification de l'étude2
2. Objectifs et méthodologie3
III. Environnement politique	4
1. Paix et stabilité4
2. Bonne gouvernance.4
3. Pratique de la corruption.4
4. Dialogue social5
IV. Environnement économique	7
1. Stabilité de la politique macroéconomique et gestion de l'économie7
2. Commerce et intégration économique durable9
3. Accès aux services financiers	11
4. Infrastructure physique	13
5. Technologies de l'information et de la communication.	13

V. Environnement social15

 1. Culture entrepreneuriale, éducation, apprentissage et formation continue 15

 L'alphabétisation 15

 2. Justice et inclusion sociales 17

 3. Protection sociale 18

VI. Environnement20

VII. Conclusions et recommandations21

 Recommandations 21

Annexe22

 Questionnaire - Focus Groupes 22

Bibliographie25

Graphiques

Figure 1 : Évolution de l'indice de perception de la Corruption de 2011 à 20215

Figure 2 : Évolution des recettes totales et dépenses totales en milliards de Francs comoriens7

Figure 3 : Taux de croissance réelle entre 2011 et 20209

Figure 4 : État du crédit accordé par le système bancaire en 2019. 12

Figure 5 : Taux d'alphabétisation selon la tranche d'âge. 15

Figure 6 : Taux brut de scolarisation. 16

Figure 7 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 2020 (pourcentage de la population de 15 ans et plus) 18

Figure 8 : Evolution de la superficie forestière (en% de la superficie totale) 20

► Abréviations et Acronymes

ANAM	Agence Nationale des Affaires Maritimes
ANPI	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
BAD	Banque Africaine de Développement
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
CPAD	Conférence des Partenaires au Développement
ESE	Environnement Favorable aux Entreprises Durables
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démocratiques
ODD	Objectifs de Développements Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
PaD	Partenaires au Développement
PCE	Plan Comores Emergent
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RSA	Analyse Situationnelle Rapide
SADC	Communauté de Développement d'Afrique Australe
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

► Préface

Adopté par l'Union des Comores en 2019 et soutenu par la communauté internationale à travers la tenue d'une Conférence des Partenaires pour le Développement aux Comores (CPAD), « Une économie bleue des Comores affirmée » est le deuxième des cinq socles du Plan Comores Emergent (PCE). Le PCE est conçu pour conduire le pays vers l'émergence à l'horizon 2030. Par ailleurs, les secteurs du tourisme et de la pêche ont été identifiés comme secteurs porteurs de l'économie dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Les opportunités offertes par l'économie bleue sont considérables notamment en matière de croissance durable, de création d'emplois verts, de contribution à la sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté, de diversification des revenus des populations côtières et surtout d'amélioration de la balance commerciale par le biais des exportations.

Cependant, les défis auxquels est confrontée l'économie bleue aux Comores sont immenses, multidimensionnelles et structurelles et affectent de façon significative les capacités de production ainsi que le climat des affaires. Afin de mieux les appréhender et de prendre en compte les préoccupations dans la mise en œuvre des politiques de développement dans une perspective de mutations économiques et écologiques, l'OIT a conduit une évaluation de l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables (EESE) pour une transition juste et des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

Ce présent rapport a été élaboré conformément à la méthodologie de l'OIT sur l'environnement favorable aux entreprises durables (EESE) et fait suite à une analyse situationnelle rapide pour la transition juste (RSA) qui avait permis d'identifier les points d'entrée à fort potentiel d'emplois pour les politiques et interventions de transition juste au niveau national, conformément aux besoins, priorités et processus politiques spécifiques au niveau national.

EESE vise principalement à évaluer les obstacles pour les employeurs et les travailleurs dans des domaines particuliers de l'environnement favorable et à faciliter la discussion tripartite pour initier les réformes nécessaires. Pour cette étude, une analyse de macro-indicateurs ainsi qu'une revue de littérature et des focus groupes donnent un aperçu des contraintes majeures auxquelles les petites entreprises font face dans leurs opérations et fournissent un point de départ pour un développement ultérieur de stratégies et des efforts de plaidoyer pour la mise en œuvre de la transition juste dans les secteurs de l'économie bleue.

Ce rapport a été rédigé par le consultant Mouhiddine Kaambi, sous la coordination du Spécialiste technique de l'économie bleue et des emplois verts, Fayçal Siddkou Boureima, du Coordonnateur du projet de Développement de l'Economie Bleue aux Comores (DEBC), Mohamed Abdoulhamid, de l'équipe de l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables (EESE) représentée par Severine Deboos, spécialiste technique EESE et Soary Ratsima Rasendra.



Coffi Agossou,

Directeur Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles

► Résumé Exécutif

Dans une perspective d'élaboration d'un cadre stratégique pour un Environnement favorable et une transition juste des Petites et Moyennes Entreprises vers une économie bleue en Union des Comores, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) organise une Évaluation de l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables aux Comores.

Cette évaluation vise en priorité les entreprises qui œuvrent dans le secteur de la pêche, du tourisme côtier et de la gestion des déchets.

La méthodologie utilisée comprend un examen documentaire sur les stratégies et politiques dans ces secteurs suivant une grille d'analyse basée sur 17 conditions répartis entre les dimensions politique et sociale, économique et environnementale à l'aide des macro indicateurs disponibles au niveau national. Cette analyse est complétée par des entretiens de groupes auprès des employeurs et travailleurs dans les trois secteurs concernés par la présente étude.

Au terme de la présente évaluation, il ressort que l'environnement politique et social en Union des Comores est peu favorable au développement d'entreprises durables notamment dans le cadre de l'économie bleue.

L'étude révèle des problèmes de gouvernance. De plus, le secteur de la pêche est confronté à de nombreux défis liés à l'existence de cadres législatifs et réglementaires incomplets et théoriques en raison du manque d'application d'accords internationaux, souvent non ratifiés, non incorporés ou non appliqués.

Sur le plan politique

Les Comores sont confrontées à des défis importants en matière de gestion politique, que ce soit en termes de stabilité politique, de respect des libertés civiles, de lutte contre la corruption, d'efficacité gouvernementale, de respect des droits politiques ou encore de participation citoyenne.

Dimension économique

L'environnement macroéconomique aux Comores a connu des améliorations depuis 2016 après des performances faibles en terme de croissance économique, les taux de croissance se sont maintenus à des niveaux élevés depuis maintenant plusieurs années, ce qui indique une amélioration de la situation.

Dimension sociale

Les indicateurs sociaux révèlent une situation sociale préoccupante aux Comores. L'éducation demeure perfectible, notamment en ce qui concerne le lien entre l'enseignement et les compétences requises dans le monde professionnel. Les acteurs du secteur privé disent avoir de la peine à trouver de la main-d'œuvre compétente, car ils observent une inadéquation entre la formation et les besoins de main d'œuvre qualifiée pour faire fonctionner leurs unités de production efficacement.

Dimension environnementale

Les Comores réalisent des performances environnementales satisfaisantes : les émissions de CO2 sont faibles, l'empreinte écologique des habitants est bonne, les surfaces forestières sont préservées et une part importante des énergies consommées sont renouvelables. D'un autre côté, la désertification, la régression de la biodiversité demeurent des défis majeurs.

Suite à l'évaluation, des recommandations clefs assorties d'un plan d'actions stratégiques ont été formulées pour les besoins de la formulation de la stratégie.

► I. Présentation du pays

Petit état insulaire avec une population de 832 322 habitants, l'Union des Comores se situe dans l'Océan Indien, entre les rives de la Tanzanie, du Mozambique et de Madagascar. Les Comores se classent à la 156^{ème} place mondiale sur 189 pays en termes d'Indice de développement humain (IDH) (0,538). Les Comores viennent de rejoindre le groupe des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, selon le dernier classement de 2019 de la Banque Mondiale. Le pays, densément peuplé, avec près de 400 habitants au km² concentrés dans les principales villes du littoral, est particulièrement vulnérable au changement climatique, comme tous les autres petits états insulaires en développement (PEID).

Les principaux aléas impactant l'Union des Comores sont l'augmentation de la température, l'élévation du niveau de la mer (érosion et submersion), la modification du régime des précipitations, la modification du régime des vents, l'acidification des océans et la modification des cycles fondamentaux qui, combinés aux pressions anthropiques (déforestation, dégradation des terres, extraction de sable, pratiques agricoles obsolètes, etc.) exercées sur les ressources naturelles sont susceptibles de compromettre fortement les efforts de développement entrepris par le pays au cours des dernières années. Sans mesure ambitieuse, le coût des impacts liés au climat pourrait s'élever à 836 millions de dollars américains d'ici 2050, représentant 130% du PIB actuel.

Les autres sources de vulnérabilité du pays sont liées à :

- une économie qui repose fortement sur le secteur agricole, notamment sur trois cultures de rente soutenues par l'Etat (vanille, ylang-ylang et girofle) qui représente 32,6% du PIB et fournit 56,6% des emplois totaux dont 62,7% sont occupés par des femmes,
- une incidence de la pauvreté qui varie d'une île à l'autre et qui semble plus forte dans les zones rurales,

- un chômage estimé à 3,7% en 2018 mais qui touche particulièrement les jeunes (8,5%) et les femmes (4,06%), un sous emploi massif et un secteur informel prédominant

- une croissance démographique relativement élevée (2,24 % en 2018) mais qui est cependant inférieure à celle du PIB (3,43% en 2018).

En outre, le pays n'est pas autosuffisant sur le plan alimentaire et doit donc importer en masse la nourriture, notamment des céréales et des produits carnés. L'accès à l'eau potable reste encore un défi même si plus de 85% des Comoriens bénéficient d'un accès à une ressource dite « aménagée » (bornes fontaines ou citernes pour recueillir l'eau de pluie)

Les infrastructures routières sont insuffisantes et mal entretenues et l'habitat traditionnel résiste mal aux intempéries.

Le pays est constitué de trois des quatre principales îles de l'archipel des Comores : Grande Comore, Anjouan et Mohéli. La quatrième île, Mayotte, est un département français d'outre-mer et ne fait pas partie des Comores. Cependant, cette île française joue un rôle crucial dans le tourisme des trois autres îles, car de nombreux vols internationaux passent par Mayotte. Le tourisme de l'île de Ngazidja est dominé par l'un des volcans les plus grands et les plus actifs du monde, le mont Karthala. Moroni et Mutsamudu, les capitales de la Grande Comore et d'Anjouan s'enorgueillissent d'un héritage arabo-swahili, tandis que le parc marin de Mohéli abrite un environnement marin préservé avec une faune endémique. (Bakker, 2016)

Les Comores étant un Petit État Insulaire (PEI) archipélagique avec une population estimée à 850 694 habitants en 2022 et une superficie de 1861 km².

► II. Introduction

1. Contexte et justification de l'étude

« Une économie bleue des Comores affirmée » est le deuxième des cinq socles¹ du Plan Comores Emergent (PCE), un plan de développement ambitieux et aligné à la fois sur les engagements pris dans le cadre de l'agenda 2030 pour le développement durable et l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Adopté par l'Union des Comores en 2019 et soutenu par la communauté internationale à travers la tenue d'une Conférence des Partenaires au Développement (CPAD), le PCE est conçu pour conduire le pays vers l'émergence à l'horizon 2030. Les secteurs du tourisme et de la pêche déjà identifiés comme secteurs porteurs de l'économie dans la Stratégie de Croissance et de Développement Durable (SCADD), ont retrouvé un intérêt particulier dans les socles 1 et 2 qui soutiennent le développement. Les opportunités offertes par l'économie bleue sont considérables notamment en matière de croissance durable, de création d'emplois verts, de contribution à la sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté, de diversification des revenus des populations côtières et surtout d'amélioration de la balance commerciale par le biais des exportations.

Cependant, les défis auxquels est confrontée l'économie bleue aux Comores sont immenses, multidimensionnelles et structurelles, et affectent de façon significative les capacités de production, les

infrastructures ainsi que le climat des affaires. La documentation existante sur l'analyse diagnostic du secteur souligne entre autres faiblesses le « manque² de valorisation des secteurs de l'économie bleue et l'insuffisance d'emplois et de formations pour la jeunesse ». Afin de mieux appréhender et prendre en compte ces préoccupations dans la mise en œuvre des politiques de développement dans une perspective de mutations économiques, l'OIT conduit une évaluation de l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables (EESE) pour une transition juste³ vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

Cette étude fait suite à l'Analyse Situationnelle Rapide (RSA) conduite au premier trimestre de l'année 2022 et qui a pour objectif d'identifier les points d'entrée à fort potentiel pour les politiques et interventions de transition juste au niveau national, conformément aux besoins, priorités et processus politiques spécifiques au niveau national.

Les résultats de cette analyse ont permis de mettre en exergue le potentiel de création d'emplois dans le cadre des mesures d'atténuation et d'adaptation en désignant les trois secteurs prioritaires suivants à savoir (i) la pêche, (ii) la gestion et la valorisation des déchets, (iii) et le tourisme côtier incluant le transport inter-îles.

-
- 1 Le PCE est soutenu par 5 socles stratégiques qui sont le tourisme, l'économie bleue, l'agriculture, les services financiers et des niches industrielles.
 - 2 Eléments de diagnostic relevé dans le Cadre Stratégique pour une Politique Nationale sur l'Economie Bleue, juillet 2018
 - 3 Selon les « Lignes directrices pour une transition juste » de l'OIT adoptées en 2015, la transition juste est comprise comme la minimisation des impacts négatifs et la maximisation des opportunités positives sur les emplois décents pour les employeurs et les travailleurs dans le cadre du développement durable sur le plan environnemental.

2. Objectifs et méthodologie

L'objectif de cette étude vise principalement à évaluer les obstacles pour les employeurs et les travailleurs dans des domaines particuliers de l'environnement favorable et à faciliter la discussion tripartite pour initier les réformes politiques nécessaires.

Sur le plan méthodologique, il est conduit une analyse documentaire basée sur les principales stratégies et politiques publiques disponibles et complétée par des entretiens de groupes auprès des employeurs et des travailleurs des Petites et Moyennes Entreprises (PME) d'autre part. Ces deux analyses sont menées selon la méthodologie EESE (Enabling Environment for Sustainable Enterprises) développé par l'OIT. De façon opérationnelle, la revue documentaire est effectuée à la lumière d'un cadre d'analyse défini par les dimensions politique, économique, sociale et environnementale. Ces dernières sont soutenues par 17 conditions qui sont choisis en fonction de leur pertinence dans le pays concerné. Dans le cadre de la présente évaluation, 9 des 17 piliers sont retenus à savoir :

- ▶ La paix et la stabilité politique ;
- ▶ La bonne gouvernance ;
- ▶ Le dialogue social ;
- ▶ Le commerce et l'intégration économique durable ;
- ▶ La concurrence loyale ;
- ▶ L'accès aux services financiers
- ▶ Les infrastructures physiques ;
- ▶ L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- ▶ Gestion responsable de l'environnement

De surcroît, des indicateurs statistiques appropriés viennent en renfort dans les analyses et sont également choisis selon leur apport dans l'analyse de chaque dimension et des piliers retenus.

Pour ce qui concerne les entretiens de groupe, ils sont organisés de façon à appréhender les perceptions des employeurs et des travailleurs à un niveau infra national (les îles dans la présente étude) afin de mieux aider à la conception des politiques. La grille d'entretien est conçue suivant les recommandations de l'OIT qui énonce la conduite d'interviews aussi bien auprès des employeurs que des travailleurs sur les questions de la transition vers des économies plus vertes.

Le champ de l'économie bleue est vaste mais la présente étude exhibera autant que faire se peut les spécificités relatives aux sous-secteurs ayant reçu le focus à savoir : la pêche, le transport inter-île, le tourisme côtier et la gestion des déchets.

► III. Environnement politique

1. Paix et stabilité

Le développement économique et social d'un pays repose sur un environnement politique soutenu par la paix et la stabilité. L'Union des Comores a connu une longue période d'instabilité politique et institutionnelle marquée par des conflits multiples, notamment les coups d'État fréquents et surtout la crise sécessionniste de 1997 à 2008. Ces crises à répétition ont plongé le pays dans une fragilité marquée par l'instabilité politique, la faiblesse des institutions, et compromis la capacité du pays à assurer un service public de qualité.

Après cette période sombre de l'histoire, l'Union des Comores s'est engagée dans un processus de consolidation de la paix et de renforcement de la démocratie. Le pays capitalise à son actif trois alternances démocratiques en guise de stabilité politique, certes fragile, mais qui a pu être mise à profit par le gouvernement, appuyé par les partenaires, pour initier d'importants chantiers dans le cadre de son développement.

2. Bonne gouvernance

La question de la bonne gouvernance s'impose en tant que vecteur indispensable d'une politique de développement cohérente et efficace et reste au centre des défis majeurs pour mener des politiques efficaces en Union des Comores. Elle requiert différents niveaux d'analyse tant politique, administrative et locale.

Au niveau politique, pour ce qui est de la gouvernance du secteur de l'économie bleue durable et inclusive, le pays a adopté en 2018 un cadre stratégique pour une politique nationale de l'économie bleue en adéquation avec les priorités de développement et déployée autour des secteurs économiques traditionnels (la pêche, le tourisme et les activités portuaires). Le PCE reprend ces secteurs comme étant les priorités du plan de relance post-Covid 2022-2026.

Sur le plan opérationnel, le cadre stratégique pour une politique nationale de l'économie bleue souligne une carence de dispositifs législatifs et institutionnels appropriés textuellement selon les termes suivants : « *les cadres législatifs et réglementaires représentent pour la plupart un enchevêtrement de textes nationaux incomplets et d'accords internationaux non ratifiés, non incorporés ou non appliqués.* ».

Au niveau local, les carences de la gouvernance locale sont caractérisées par des retards dans la mise en œuvre de la décentralisation. Il y a lieu de souligner au passage que l'Assemblée Nationale de l'Union des Comores a voté en 2011 la loi N portant décentralisation. Cette dernière crée 54 communes réparties sur l'ensemble du territoire.

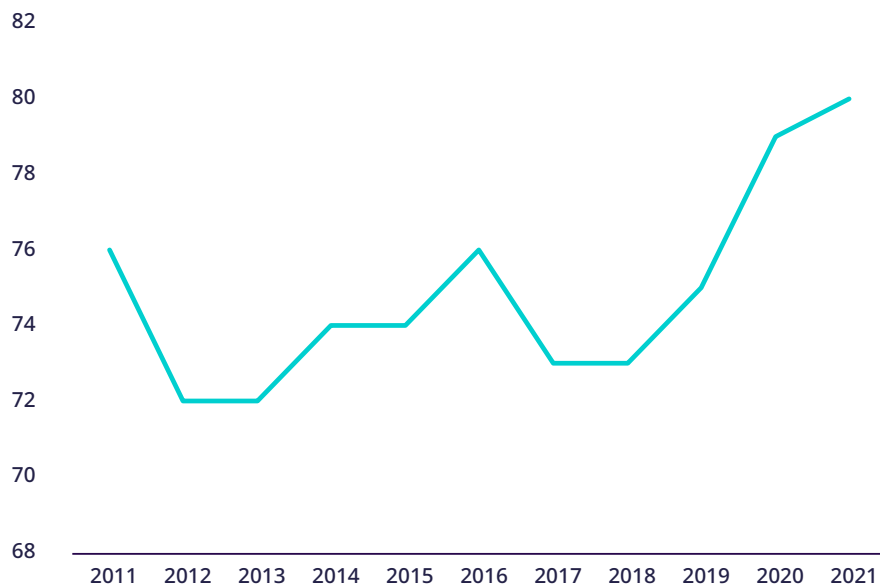
Sur le plan pratique cette décentralisation reste encore inachevée dans la mesure où les communes ne disposent pas de ressources et la conception et la mise en œuvre des politiques publiques se fait au niveau central. De surcroît il faut rajouter la faible capacité des collectivités à mettre en œuvre des politiques de développement

Les résultats des entretiens de groupes renforcent ce constat comme le soulignent les employeurs en ces termes : « *On a également des soucis par rapport au respect du code de pêche renforcé par des accords de gestion avec les communes, le gouvernement n'est pas en mesure d'appuyer efficacement le respect de ces accords alors que des pratiques non vertes reprennent dans certaines zones de Ndzuwani. On note en particulier l'usage du code de la pêche qui s'applique dans le cadre d'une cogestion avec les communes qui ne disposent pas des ressources nécessaires mais surtout manifestent un faible respect de l'environnement* ».

3. Pratique de la corruption

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'indice de perception de la corruption aux Comores au cours de la décennie de 2011-2021. Nous soulignons de prime abord que l'indice utilisé dans le

► **Figure 1 : Évolution de l'indice de perception de la Corruption de 2011 à 2021**



Source : *Transparency international*

cadre de la présente analyse varie de 0 à 100, plus sa valeur est importante, plus le niveau de la corruption est élevé. D'une façon générale, l'examen du graphique montre un niveau élevé de l'indice et une tendance haussière dans le temps.

En ce qui concerne l'existence de la corruption, d'après Transparency International, l'Union des Comores est classée au 160^{ème} par rapport à l'indice de perception de la corruption. Au cours des 5 dernières années, la situation par rapport à la corruption devient de plus en plus aigüe. Ce qui constitue un recul important dans ce classement, qui s'explique peut-être par la mise en veilleuse de la Commission anti-corruption.

Le Document Stratégie Pays (DSP) 2021-2025 de la Banque Africaine de Développement indique que les causes de la corruption sont en partie politique et culturelle. L'inefficacité des poursuites judiciaires peut l'encourager.

4. Dialogue social

Selon l'OIT, l'objectif principal du dialogue social en tant que tel est d'encourager la formulation d'un consensus entre les principaux acteurs du monde du travail ainsi que leur participation démocratique. Les structures et les processus d'un dialogue social fécond sont susceptibles de résoudre des questions économiques et sociales importantes, de promouvoir la bonne gouvernance, de favoriser la paix et la stabilité sociale et de stimuler l'économie.

En Union des Comores le dialogue social est régi par un cadre permettant aux parties prenantes dans les relations de travail de se concerter pour fixer et améliorer les règles de base du climat social. La constitution de 2001 révisé en 2018 ainsi que le code du travail se prononcent clairement sur la promotion de la liberté syndicale.

Le *Business Agenda du MODEC*, dans le diagnostic du secteur privé, identifie le caractère inopérant du dialogue public/privé comme un des principaux obstacles au développement de ce dernier. Il souligne entre autres, des réunions peu fréquentes,

un dialogue de qualité variable et un doute sur la représentativité des associations et groupements du secteur privé.

Au niveau de la perception qu'a le secteur privé du dialogue social, l'enquête EESE montre que les entrepreneurs du secteur formel qui ont été interrogés jugent que le dialogue social doit encore être significativement amélioré.

Le dialogue public-privé est régi par le décret n° : 14-163/PR du 13 novembre 2014 portant création de la mise en place de la plateforme pour le dialogue public-privé et qui a pour objectif d'apporter des réponses pragmatiques aux problèmes socio-économiques, commerciaux et industriels rencontrés en Union des Comores. La plateforme regroupe du côté public :

- ▶ Le Président de l'Union ou son représentant ;
- ▶ Le Ministre en charge des Finance ou son représentant ;
- ▶ Le Ministre des relations extérieures ou son représentant ;
- ▶ Le Gouverneur de la Banque centrale ;
- ▶ Le Commissaire Général au Plan ;
- ▶ Le Directeur de l'Agence Nationale de la Promotion des Investissements.

Et du côté privé :

- ▶ Le Président et quatre membres élus du Mouvement des Entreprises Comoriennes (Modéc) ;
- ▶ Le Président de l'Union des Chambres du Commerce ;
- ▶ Le Président de l'Entreprendre au Féminin Océan- Indien- Comores ;
- ▶ Le Président de l'Association Professionnelle des Banques et des Établissements Financiers.

Les rapports des experts indiquent que le dialogue public privé est quasi inopérant de façon générale. S'agissant du domaine de l'économie, le diagnostic effectué dans le cadre stratégique de l'économie

bleue souligne que les organisations syndicales patronales (Opaco, Modéc) n'ont pas de vision spécifique concernant le développement du secteur de la pêche et de ses filières, ni en ce qui concerne le développement de l'économie bleue. Ce qui n'empêche pas ces organisations d'être sensibles aux perspectives de développement importantes de ces secteurs en termes de création de richesses et d'emplois, et d'être associées aux réflexions stratégiques.

La même mentionne également la faiblesse des mécanismes de dialogue et de collaboration entre l'administration et les opérateurs économiques impliqués dans les filières de la pêche, qui peut s'expliquer en partie par la méfiance de l'administration à l'égard des initiatives privées et de l'introduction de nouveaux modèles d'exploitation et de valorisation des ressources halieutiques.

Les résultats de l'enquête montrent que la qualité du dialogue social est encore perfectible :

« Le gouvernement a tous les atouts d'encourager le dialogue avec les syndicats sur les questions concernant la transition vers des économies vertes. Nous souhaiterions au moins qu'il existe une institution de l'Etat à l'image d'un ministère qui s'occupe de cette question. Pour ce qui concerne notre secteur du tourisme je ne perçois rien de concret conçu par le gouvernement pour encourager cette transition. Nous entendons beaucoup plus les questions liées à l'économie verte par des associations plutôt que par les conseils de ministres alors que l'Etat considère le tourisme un des secteurs porteurs »

► IV. Environnement économique

1. Stabilité de la politique macroéconomique et gestion de l'économie

Les Comores sont un petit État insulaire, ayant une économie ouverte et peu diversifiée, donc très vulnérable aux chocs extérieurs. Le secteur informel y occupe une place prépondérante, plaçant une majorité d'opérateurs économiques en situation de très grande vulnérabilité, surtout dans un contexte de réduction, voire de fermeture des activités économiques et sociales.

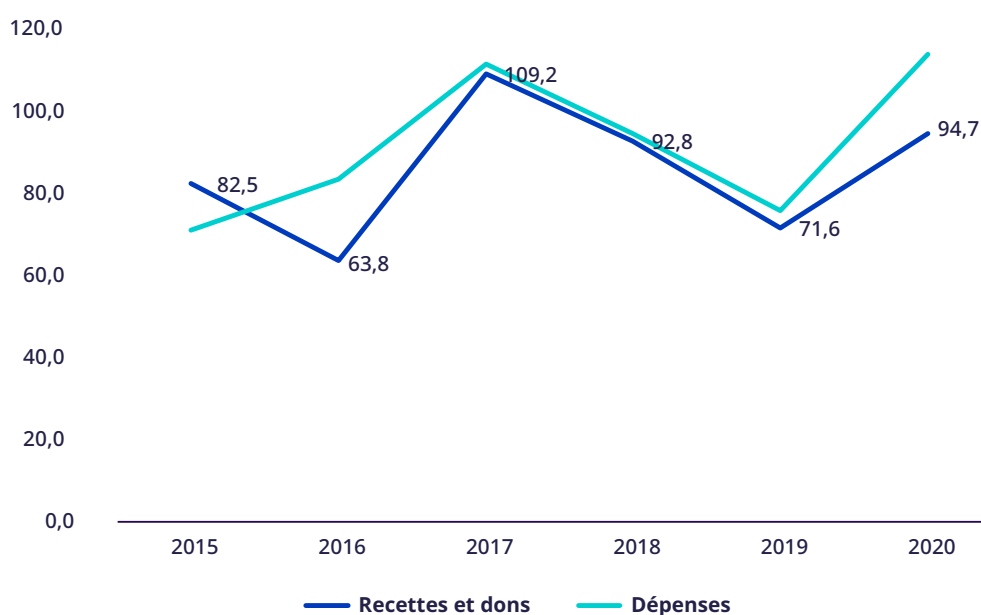
La mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines est la garantie d'un environnement économique compétitif et stable pour la création de richesse et le pourvoi d'emplois de qualité susceptibles d'extirper la population du cercle vicieux de la pauvreté.

Les Finances publiques

Les recettes publiques

La situation sur les recettes publiques fait état d'une tendance haussière sur la période 2015-2020 avec une moyenne de 85,7 milliards de FC sur la période. En 2020 les recettes totales atteignent 58,9 milliards de FC dont 57,8% de recettes fiscales. Ces dernières ont connu leur pic de 47 milliards en 2017 en raison des réformes réalisées par les différentes régies financières. Le taux de pression fiscale reste encore l'un des plus faibles et montre un secteur informel prédominant et des entreprises qui restent en dehors du système de prélèvement des impôts et taxes. Ce taux est en dessous des normes communautaires ($\geq 20\%$) et continue de baisser passant de 10,1% à 8,6% entre 2017 et 2018 et à 7,2% en 2019.

► Figure 2 : Évolution des recettes totales et dépenses totales en milliards de Francs comoriens



Source : Données du Ministère des finances, du budget et des secteurs bancaires

Les dépenses publiques

Entre 2015 et 2020, les dépenses totales et prêts nets de l'administration centrale ont connu globalement la même tendance haussière, passant de 71 milliards de FC en 2015 à 114 milliards de FC en 2020, soit une hausse de 60%.

Concernant les dépenses en capital, celles-ci seraient en hausse de 4,2%, passant de 24,6 milliards FC en 2018 à 25,6 milliards FC en 2019. Cette progression a été observée uniquement sur les dépenses d'investissement financées sur ressources internes qui seraient passées à 10,5 milliards FC après 9,5 milliards FC un an plus tôt.

Les transferts de la diaspora

Les transferts de la diaspora constituent les flux financiers les plus stables et les plus importants. Ils se sont établis à plus de 907 milliards FC (près de 2 milliards d'euros) sur la période allant de 2001 à 2019 et ont représenté plus de 15% du PIB par an, plus de 250% de l'aide publique au développement, 2200% des IDE et 148% des recettes budgétaires de l'Etat.

La fiscalité et la taxe douanière

Il existe une taxe spécifique liée au cordon douanier, intitulée TCA, qui est indexée à la valeur des biens d'équipements intermédiaires importés. Cette taxe s'élève à environ 10% de la valeur des biens importés pour les entreprises du secteur privé. Cette taxe constitue un élément de concurrence déloyale supplémentaire avec le secteur informel, et serait une incitation supplémentaire pour certains opérateurs de la filière (grossistes, chantiers navals) à rester dans l'informel. Ce système de TCA est cependant en cours de réexamen, et le gouvernement comorien est en train de travailler sur la mise en place d'un système de TVA (qui remplacerait le système de TCA) pour se conformer aux règles du commerce régional et international (OMC).

La prédominance du secteur informel

Le secteur informel continue de représenter une part dominante dans la plupart des secteurs de

l'économie, y compris dans le commerce de détail, l'agriculture, la pêche et certains services comme la restauration et le tourisme. Cela se traduit par une faible productivité des opérateurs économiques, résultant d'une professionnalisation insuffisante, d'un manque d'initiatives entrepreneuriales, de faibles capacités en gestion, et d'un manque de compétences spécialisées.

La prépondérance de l'informel, même s'il constitue une « soupape sociale », constitue toutefois un manque à gagner significatif pour l'Etat, ainsi qu'une contrainte supplémentaire au développement du secteur privé. Car la faible fiscalisation de l'informel se traduit par une sur-fiscalisation du secteur privé et par une concurrence déloyale lorsque les produits ou services du secteur privé rentrent en compétition avec ceux du secteur informel qui évolue avec très peu de contraintes réglementaires et fiscales. Sans compter que la prolifération de l'informel est susceptible de contrecarrer les tentatives d'organisation et de normalisation des différents secteurs.

La croissance économique aux cours des 10 dernières années

La situation macroéconomique est marquée par une croissance économique relativement lente avec un taux de croissance annuelle moyenne de 2,7% au cours de la décennie 2011-2021.

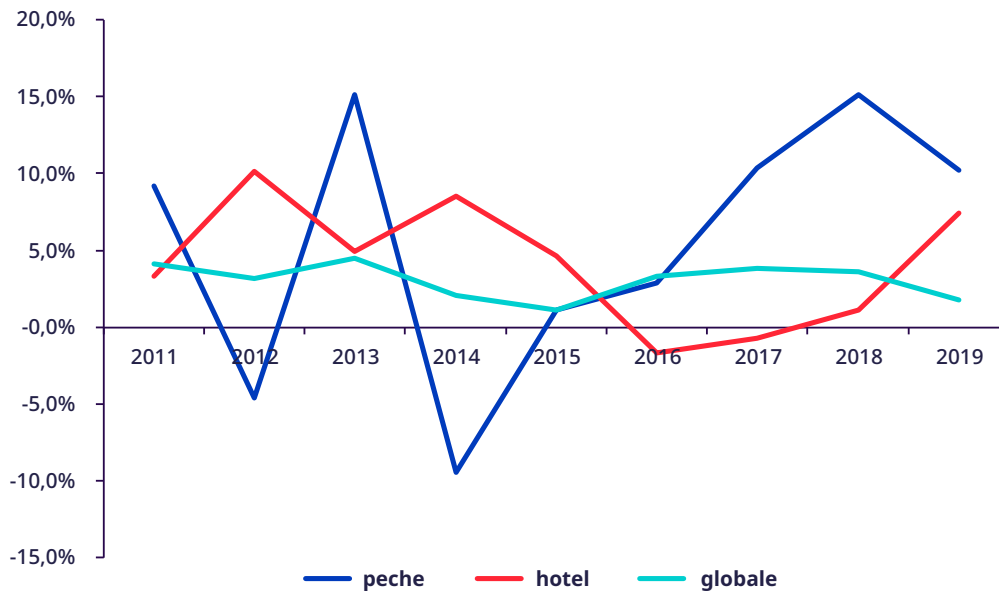
La pêche, avec près de 9% du PIB constitue le 4^{ème} sous-secteur de l'économie et continue d'enregistrer des évolutions progressivement haussières ces dernières années. Elle constitue le secteur le plus dynamique avec une croissance de 6,1% en annuelle moyenne sur la période 2008-2021.

Elle se situe avant le sous-secteur commerce et emploi 57% de la population active.

Fortement impactée par divers chocs externes notamment la crise du cyclone Kenneth, la crise de la pandémie du Corona virus et en fin l'actuelle guerre d'Ukraine.

L'inflation

Sur la période 2015-2021, le taux d'inflation moyen est de 1,7%. En 2021, le niveau général des prix,

► **Figure 3 : Taux de croissance réelle entre 2011 et 2020**

Source : Données du Ministère des finances, du budget et des secteurs bancaires

mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), a fait ressortir une augmentation du taux d'inflation s'établissant à 3,7% contre 1,7% en 2018 et 1% en 2017. Cette forte pression inflationniste est principalement imputable à la contraction de la production agricole, du fait du cyclone Kenneth.

D'autre part, les prix des produits alimentaires importés ont eux aussi accusé un accroissement en 2019. Cette tendance à la hausse du taux d'inflation est à mettre en liaison également avec l'appréciation de l'Euro, et par ricochet du Franc comorien par rapport au Dollar US, et un impact négatif de la hausse du cours du pétrole sur les coûts du fret.

En 2020, cette inflation s'est nettement affaiblie. Cette décélération s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits alimentaires sous l'effet conjugué d'un accroissement de l'offre en produits agricoles et d'une diminution de la demande émanant des hôtels, des restaurants et de la diaspora.

2. Commerce et intégration économique durable

L'Union des Comores est membre de la Commission de l'océan Indien (COI) et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), fort de 430 millions d'habitants. Elle est également l'un des 14 États membres du COMESA qui participent à la zone de libre-échange. En août 2017, le pays a adhéré à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les Comores participent également aux négociations pour la création d'une zone de libre-échange tripartite COMESA/SADC/EAC.

Les exportations, composées essentiellement de produits de rente (ylang ylang, clous de girofle et vanille), sont passées de 2,7 % du PIB en 2016 à 2,8 % en 2017 et se maintiennent à 2,8 % en 2018. Les échanges extérieurs sont structurellement déficitaires. Le déficit commercial s'accroît d'une année sur l'autre, passant de 18,7 milliards FC en 2001 à 102 milliards FC en 2019, avec un taux de couverture moyen des importations par les exportations de 15% sur la même période, accentuant la forte

dépendance de l'économie comorienne avec l'extérieur.

Aux Comores, il n'existe aucune restriction officielle à la libre circulation et au libre établissement des personnes. Pour conforter cette position, le Gouvernement comorien a adopté en décembre 2013 une loi sur la libre concurrence consacrant définitivement son ancrage dans les principes de l'intégration régionale. Cette loi garantit les mêmes privilèges aux étrangers qu'aux nationaux. Toutefois, dans la pratique, en raison de la forte imbrication des milieux politiques et économiques et de la rareté des terres, cette liberté d'établissement est très limitée. Une bonne partie de l'économie nationale est, depuis de nombreuses années, dominée par des familles rentières et jusqu'à présent, seules quelques grandes firmes internationales (Lafarge, Bolloré, AGS) sont parvenues à pénétrer le marché local. En tant que pays membre de la zone franc, les Comores bénéficient à ce titre d'un environnement juridique assaini et favorable à l'intégration financière régionale.

Commerce et intégration économique

Les politiques commerciales des Comores sont régies par le Plan Comores Emergentes 2030 (PCE). Les objectifs stratégiques du PCE visent à renforcer le secteur du tourisme et de l'artisanat, à parvenir à une économie bleue comorienne robuste, et à moderniser le secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire et les niches industrielles pour diversifier l'économie. Globalement, la politique commerciale de l'Union des Comores se caractérise par les axes suivants : stimuler la croissance économique par les exportations, en renforçant l'appareil productif ; prendre acte de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie mondiale ; créer un environnement favorable au développement du secteur privé ; diversifier les partenaires commerciaux ; mettre en œuvre une politique de libre concurrence interne et externe et de transfert de technologie.

Le seul instrument de politique commerciale utilisé aux Comores est le tarif douanier. Les tarifs ont été très récemment ajustés conformément aux recommandations de la nouvelle politique commerciale afin de rationaliser les importations et de les ramener à un niveau relativement acceptable pour atteindre les objectifs de développement fixés

dans la stratégie accélérée de développement durable. L'ambition du gouvernement était de réduire le déficit commercial à 10%. Le régime tarifaire applicable au commerce extérieur a été considérablement simplifié et réduit, en suivant le tarif extérieur du COMESA, étant donné son appartenance à la zone de libre-échange du COMESA. Avec l'adoption de la nouvelle politique commerciale, le pays s'est engagé dans une réforme tarifaire visant à protéger certains produits pour lesquels le pays dispose d'avantages comparatifs.

Performance commerciale

Les Comores sont une économie relativement fermée, avec un ratio Commerce / PIB de 33.4% en 2020. La part du commerce en pourcentage du PIB est maintenue aux mêmes niveaux au cours de la dernière décennie, allant de 40% en 2011 à 33.4 % en 2020. Une comparaison des Comores au niveau régional montre que l'économie est beaucoup moins dépendante du commerce que ses homologues africains, qui affichent un ratio commerce/PIB moyen de 77.2 % en 2020. Cette faible ouverture commerciale peut être attribuée à l'éloignement du pays, à la faible connectivité logistique et aux réseaux de production limités.

Les Comores sont un importateur net de biens, avec un déficit commercial très important. En 2020, les exportations des Comores s'élevaient à 19,8 millions USD contre des importations de 268,1 millions USD, créant une balance commerciale négative de 248,3 millions USD. La balance commerciale des Comores est restée constamment en énorme déficit au cours des dix dernières années, avec très peu d'amélioration. L'important déficit commercial structurel explique également les importants déficits des comptes courants des Comores.

Le commerce des services est le principal moteur du commerce extérieur des Comores, bien que le pays connaisse un déficit commercial. Entre 2011 et 2020, les exportations de services des Comores vers le monde ont connu un ralentissement, les exportations totales passant de USD 73,9 millions en 2011 à 67,9 millions USD en 2020. Les importations, quant à elles, ont connu des niveaux similaires de 2011 à 2019 par rapport à ceux des exportations. En 2020, la balance commerciale a connu une forte baisse, plus de 200%,

passant de -9,6 millions en 2019 à plus de -28,8 millions en 2020, ce qui peut être lié à la pandémie de COVID-19.

Concurrence loyale

La concurrence est au cœur du fonctionnement des économies de marché. Un environnement commercial concurrentiel permet aux entreprises d'affronter efficacement la concurrence sur les marchés nationaux et mondiaux tout en favorisant le bien-être des consommateurs. (CNUCED, 2020). Comme les entreprises cherchent à maximiser leurs profits, les pays peuvent être confrontés à diverses pratiques qui peuvent être considérées comme anticoncurrentielles, telles que les cartels, les restrictions verticales, les fusions et acquisitions, la réglementation des fusions et les abus de position dominante. Ces pratiques anticoncurrentielles, comme le souligne l'UNECA (2019) « *réduisent le choix et augmentent les prix, privant ainsi les consommateurs et excluant les producteurs des avantages de la libéralisation des échanges. Les pratiques anticoncurrentielles sont donc un cancer dans la moelle osseuse du commerce libre et équitable, en raison de leurs capacités connues à restreindre la concurrence et à détériorer le bien-être des consommateurs.* » (CEA, 2019).

La loi sur la concurrence de 2014 régit la politique de la concurrence dans l'Union des Comores. La loi vise à promouvoir le libre jeu du marché en contrôlant ou en éliminant toute pratique ayant pour objet ou pour effet de restreindre la concurrence au détriment du développement de l'économie nationale et des intérêts des consommateurs. La réalisation de ces objectifs permettra de lutter contre la cherté de la vie et d'attirer les investisseurs dans l'Union des Comores. Les dispositions de cette loi ne font pas obstacle à l'applicabilité de règles réglementaires spéciales régissant certains secteurs d'activité, notamment les marchés publics, l'énergie, les postes et télécommunications, les transports, l'eau, les institutions financières et les assurances, l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'alcool.

3. Accès aux services financiers

L'environnement du crédit en Union des Comores est constitué de 4 banques, 3 institutions financières décentralisées (IFD) et 3 intermédiaires financiers. Ce dernier se caractérise par l'augmentation du volume de fonds pour l'accès au crédit à l'issue de la fin de situation monopolistique dans le secteur.

Malgré la disponibilité croissante des liquidités des banques, l'accès au crédit reste difficile pour les micros, petites et moyennes entreprises.

Les financements du secteur privé sont constitués des participations au capital des sociétés (difficiles à évaluer), et des crédits accordés par les établissements bancaires et de microfinance. Ces crédits sont passés de 9,4 milliards FC à fin décembre 2005 à 82,2 milliards FC à fin décembre 2019, soutenus par l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence. Les capacités de paiement de l'économie comorienne se sont parallèlement améliorées pour s'établir à 146,7 milliards FC (298 millions d'euros) à fin décembre 2019 contre 35,4 milliards FC en décembre 2005.

En dépit de ces évolutions positives, le crédit au secteur privé ne représente que 16% du PIB en décembre 2019, dont 3% du PIB seulement destinés à l'investissement, niveau extrêmement bas par rapport à celui des pays insulaires identiques.

Ces difficultés d'accès au financement sont surtout liées au risque élevé de remboursement et au faible volume d'emprunt dans un contexte de surliquidité bancaire de la part des institutions de crédit, ce qui conduit à des taux très élevés.

En dépit de ces évolutions positives, le crédit au secteur privé ne représente que 16% du PIB en décembre 2019, dont 3% du PIB seulement destinés à l'investissement, niveau extrêmement bas par rapport à celui des pays insulaires identiques. Cette situation de sous financement du secteur privé peut être expliquée par plusieurs facteurs : (i) les ressources des établissements de crédit sont essentiellement constituées de dépôts à vue et d'épargne très liquides, accentuant le risque de transformation, (ii) le niveau de créances moins performantes reste élevé et représente plus de 21% de l'encours de crédit, (iii) les garanties

apportées pour la couverture du risque de crédit sont notamment les cautions, le foncier, l'or, les biens immobiliers, excluant l'accès au crédit de plusieurs emprunteurs potentiels, (iv) les banques se heurtent à d'importantes difficultés pour réaliser les hypothèques, notamment foncières et immobilières. Les dysfonctionnements de certains services judiciaires et les difficultés de gestion des contentieux et des litiges accentuent le risque, (v) les taux d'intérêt pratiqués restent élevés et sont difficilement soutenables pour les crédits à moyen et long terme (taux moyen de 12%) .

Les financements extérieurs privés

Les financements extérieurs privés aux Comores sont composés essentiellement des investissements directs étrangers (IDE), des transferts de la diaspora et des financements dans le cadre de partenariat public-privé. Les IDE réalisés sur la période allant de 2001 à 2019 sont évalués à 44,2 milliards KMF, représentant 0,7% du PIB et reflètent le classement lointain des Comores au 160ème rang du Doing Business de la Banque Mondiale pour l'année 2020 et le peu d'attractivité de l'économie comorienne aux IDE, malgré l'attractivité du code des investissements et les potentialités que présente le pays, notamment dans le secteur du tourisme.

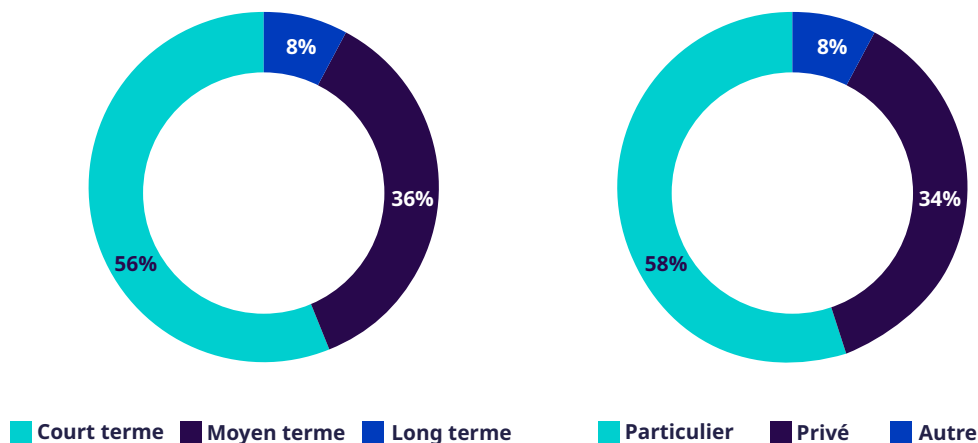
Des obstacles endogènes peuvent être à l'origine du peu d'attractivité du pays aux investisseurs étrangers, notamment l'absence d'infrastructures de qualité (électricité, transport, etc.), le coût des facteurs de production, un système judiciaire moins performant et un secteur bancaire étroit, peu doté de ressources suffisamment longues pour soutenir le financement de l'économie.

D'après le graphique ci-dessus 34% du crédit alloué à l'économie en 2019 est accordée au secteur privé. Cette situation est révélatrice du problème de sous financement des entreprises aux Comores. L'examen de ce même crédit selon la durée montre que 56% du crédit accordé est de court terme. La part du crédit de long terme n'étant que de 8%, ceci signifie que les possibilités des entreprises à financer leurs investissements à partir des banques sont très limitées.

Les Investissements Directs Étrangers

Le niveau des Investissements Directs Étrangers est resté encore très faible. Il représente moins de 0.7 % du PIB en 2019. Ainsi les entreprises comoriennes s'auto financent dans 85% des cas, ce qui exclut de la compétitivité dans certains secteurs où ne se trouvent que les sociétés étrangères disposant de capitaux suffisants pour acquérir des équipements qui coûtent très chers.

► Figure 4 : État du crédit accordé par le système bancaire en 2019



Source : Données de la banque centrale des Comores

Les financements du secteur privé sont constitués des participations au capital des sociétés.

4. Infrastructure physique

La question des infrastructures se pose avec acuité et concerne l'économie toute entière d'une façon générale.

Le transport

Les infrastructures d'appui au secteur sont quasi-inexistantes. Cela constitue un frein certain à la modernisation des flottes et des filières, et a un impact négatif sur les performances économiques des unités de pêche actuelles (usure rapide des embarcations, organisation des marchés caractérisée par une forte atomisation de l'offre, frein au développement de partenariats public-privé pour améliorer le fonctionnement des filières et la qualité des produits, etc.).

Il n'y a aujourd'hui aucun port de pêche aux Comores, et aucun programme d'investissement dans ce domaine pour la pêche artisanale et traditionnelle n'est prévu à ce jour. Selon les sites de pêche, les débarquements de la pêche artisanale et traditionnelle se font sur des plages de sable ou de galets, ou dans de rares cas sur des plans inclinés en béton. Les embarcations sont le plus souvent remontées et échouées sur la plage ou sur des rochers, ou alors elles sont mouillées dans des baies plus ou moins abritées. Les investissements infrastructurels ont été dans la plupart des cas réalisés dans le cadre de projets de développement.

Les infrastructures économiques constituent l'un des facteurs de production limitant les investissements aux Comores surtout en termes de disponibilité et d'utilisation. Ces infrastructures incluent l'électricité et l'eau, le réseau routier, les ports et les aéroports.

L'investissement dans les infrastructures sera un des moteurs de la transformation structurelle des Comores afin de doter le pays d'infrastructures économiques de qualité et d'équipements modernes, au niveau des transports, de l'énergie et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, concourant à la fluidité de la circulation des personnes et des biens, à la

promotion des échanges commerciaux internes et externes et à la consolidation des bases d'une croissance forte et d'un développement durable.

5. Technologies de l'information et de la communication

Les Comores, à l'instar des autres pays du continent africain, connaissent un développement rapide de la téléphonie mobile. La proportion de la population abonnée est passée de 23% en 2010 à 65% en 2018. Ce chiffre reste cependant en deçà de la moyenne africaine. Le taux de pénétration dépasse 100% aux Seychelles et à Maurice. Le haut débit en ligne fixe reste marginal. Le taux d'accès atteint à peine 0.3%. Les coûts restent exorbitants pour une grande majorité de pays africains. Ce coût, 83 US \$ PPA (parité de pouvoir d'achat) aux Comores, est plus élevé que la moyenne de sous-région.

Le rating international, à travers le réseau des administrations publiques des Nations Unies (UNPAN) appréhende les Comores comme un pays ayant de sérieux problèmes de gouvernance. Selon l'index de développement de l'e-gouvernement (EGDI, construit sur la base du service en ligne, des infrastructures de télécommunications et du capital humain, les Comores se classent à la 182^{ème} place sur 190 en 2018. Le pays perd 10 places comparativement à 2010.

L'industrie des TIC est un secteur de services crucial de l'économie comorienne, le secteur contribuant à environ 9% de la valeur ajoutée totale du secteur tertiaire. Les principaux opérateurs de télécommunications du pays, Comores Telecom et TELMA, représentent plus de 25 000 emplois, soit environ 0,6 % de la population active.

Sur le plan stratégique, les Comores disposent d'une stratégie numérique 2028 qui ambitionne de stimuler le secteur des TIC de l'économie. Cette stratégie vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel des TIC, à promouvoir une plus grande utilisation et diffusion des services de télécommunications. Elle également à accroître les investissements dans les infrastructures TIC et à diversifier le secteur au-delà des télécommunications. Selon le Plan Comores Emergentes, la vision principale

pour le secteur des TIC, qui est catégorisé comme un catalyseur de développement, est de faire des Comores « *une société de l'information et un acteur de la révolution numérique* » d'ici 2030. La priorité, telle qu'établie par le plan, sera de renforcer le secteur numérique de manière à avoir un impact positif sur l'économie nationale et aussi d'exercer un attrait pour les autres secteurs de l'économie.

Les TIC occupent une place importante dans l'ensemble des exportations de services du pays.

D'après la stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les Comores étaient un exportateur net de services TIC avec une balance commerciale constamment positive entre 2010 et 2019, les exportations allant de 15,7 millions USD en 2010 à 17,2 millions USD en 2019. Cependant, les exportations n'ont connu qu'une faible augmentation au cours de la période de dix ans.

► V. Environnement social

1. Culture entrepreneuriale, éducation, apprentissage et formation continue

La culture de l'Entreprenariat qui a émergé s'est concentrée uniquement sur un simple échange/commerce avec peu d'exposition à la culture d'entreprise ou aux pratiques modernes d'organisation et de gestion d'entreprise.

L'alphabétisation

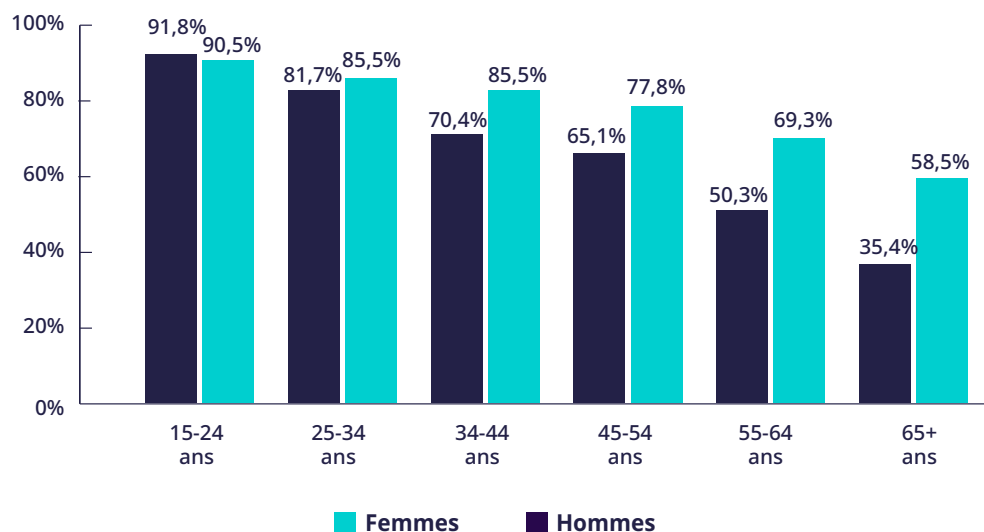
D'après les résultats de l'EHCM réalisée par l'INSEED, le taux d'alphabétisation est relativement haut chez les jeunes adultes en 2020 et décroît avec l'âge. Les femmes présentaient un taux d'alphabétisation qui était un peu plus faible que ceux observés chez les hommes à toutes les tranches d'âge.

Chez les hommes de 15-24 ans le taux d'alphabétisation atteint 91% alors qu'il n'est que de 58% chez les hommes de 65 ans ou plus comme le montre le graphique ci-dessous.

Les entretiens de l'enquête EESE révèlent que la qualité de la formation dispensée au niveau nationale n'est pas adaptée au marché du travail et que les travailleurs de leur côté ne bénéficient pas de renforcement de capacité de la part de leurs employeurs en dépit des besoins en formations qui sont très importants.

S'agissant de la formation, le gouvernement doit diversifier l'offre de formation professionnelle pour améliorer l'employabilité, résorber le chômage endémique et surtout réduire l'inadéquation entre la formation et la demande.

► Figure 5 : Taux d'alphabétisation selon la tranche d'âge



Le taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire est plus faible parmi la population rurale, les personnes plus pauvres et les hommes. Au niveau national, le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 90%, contre 69% au collège et 58% au lycée. Les différences entre les sous-groupes, à savoir les populations rurales et urbaines, les personnes issues de ménages à revenu supérieur et inférieur, ou les personnes de sexe féminin et masculin, ne sont pas significatives dans l'enseignement primaire. En revanche, ces inégalités sont importantes et s'intensifient à mesure qu'on passe aux cycles plus élevés de l'enseignement. Que ce soit au collège ou au lycée, le taux brut de scolarisation est inférieur parmi la population rurale, les personnes les plus pauvres et les hommes. Par exemple, le taux brut de scolarisation au collège parmi la population urbaine est supérieur de 9 points de pourcentage à celui de la population rurale et cet écart passe à 10 points de pourcentage au lycée. De même, le taux brut de scolarisation au collège pour les enfants issus des ménages parmi les 30% du haut de la distribution de la consommation est de 12 points de pourcentage supérieur à celui des enfants issus des ménages situés dans les 30% du bas de la distribution et cet écart passe à 20 points de pourcentage au lycée. Enfin, le taux brut de scolarisation des filles

est supérieur de 6 points de pourcentage au collège et de 8 points de pourcentage au lycée.

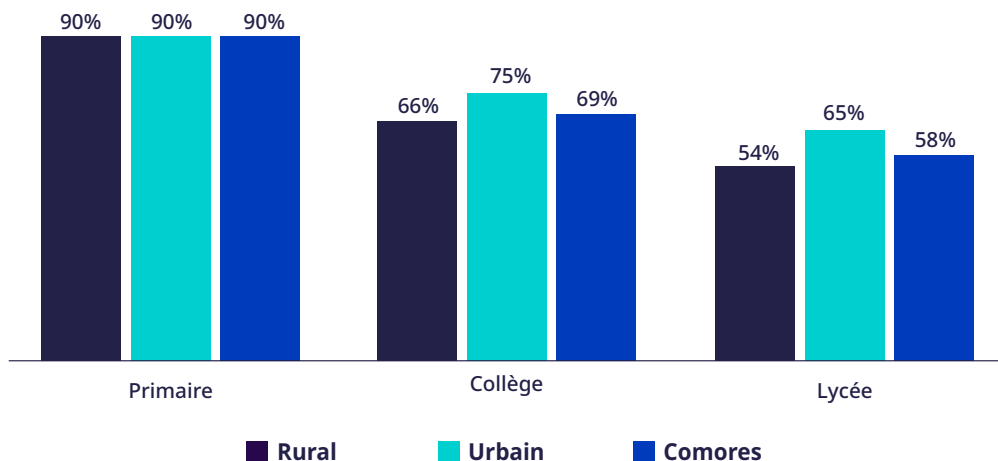
Un manque de ressources humaines qualifiées

L'un des grands handicaps évoqués dans presque tous les rapports relatifs à l'environnement des affaires en Union des Comores reste l'inadéquation des ressources humaines avec les offres d'emplois disponibles dans le pays.

Ainsi, dans le secteur de la pêche, les faiblesses du dispositif de formation professionnelle, en lien avec les difficultés inhérentes au statut et au fonctionnement de l'École nationale de pêche sont parmi les plus notoires. On note par ailleurs l'existence de faiblesses criantes dans le dispositif de Recherche-Développement, dans la valorisation des produits de la pêche ou encore dans l'identification de zones potentielles de pêche.

Ces facteurs constituent un frein considérable au développement et à la modernisation des filières (rendements de capture, aspects sanitaires, navigation, sécurité en mer, manipulation des produits, notion de base sur la gestion économique, etc.).

► Figure 6 : Taux brut de scolarisation



Dans le secteur du tourisme ceci se traduit par une faible qualité des prestations hôtelières comparativement aux îles de la sous-région comme l'a souligné.

Les résultats de l'enquête EESE ont révélé le besoin d'acquisition des compétences supplémentaires concernant les économies plus vertes, les travailleurs soulignent surtout que les formations sont quasi inexistantes en dehors des grandes sociétés. Or ils ont beaucoup besoin de formation dans un monde en mutation permanente.

« Nous avons besoin, au moins que les syndiqués soient formés. Il y a au moins 4 ans que le personnel n'est pas formé bien que des opportunités de formations existent. Il y a eu pourtant un plan de formation mais qui n'a pas été mis en œuvre. Nous sommes menacés par les eaux de ballaste. Un laboratoire devrait être déjà installé pour analyser la qualité des eaux. »

2. Justice et inclusion sociales

Le pays présente des indicateurs sociaux et de progrès social moins performants. Selon le RGPH 2017, le taux de chômage moyen est évalué à 22% et il est de 36% chez les jeunes de 15 à 25 ans. Environ 44% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, même si la Banque Mondiale a classé le pays en 2019 dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure, avec un revenu annuel brut de 1.375 dollars par habitant. Des carences sont aussi observées en matière de santé et d'éducation et montrent la faible performance du pays en ce qui concerne le capital humain, et le placent au 160ème rang mondial sur 188 pays.

Taux de pauvreté

Selon les données de l'INSEED, le niveau de pauvre en Union de Comores est de 44,8%, en d'autres termes, près de 45% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté qui est de 516,480 francs par personne et par an. Ce résultat montre que la pauvreté n'a pas significativement reculé depuis 2015 avec une incidence de 44,1% et touche beaucoup plus les ménages dirigés par des femmes (45,8%) que ceux dirigés par des hommes (44,3%).

Marché du travail

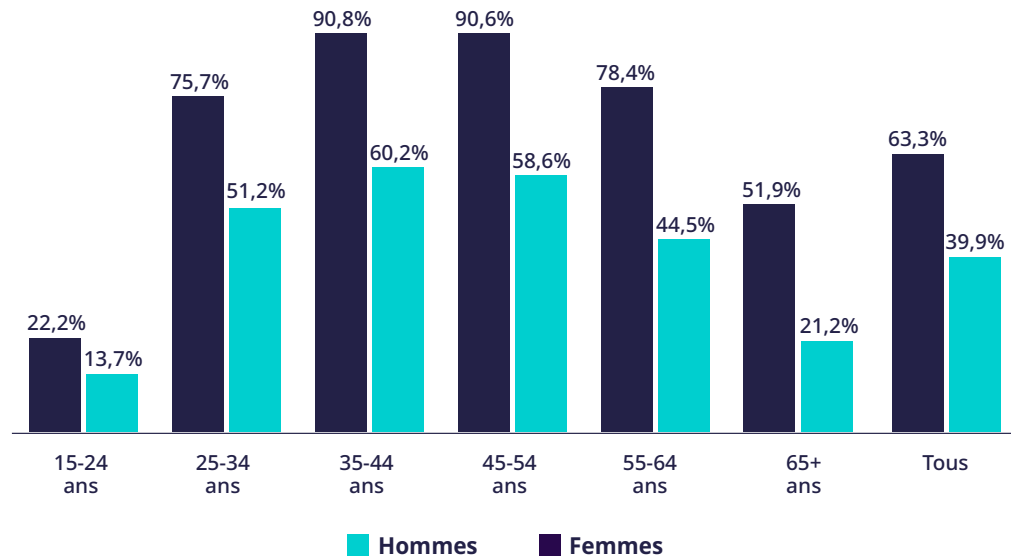
Le marché du travail comorien est caractérisé par une très faible activité de la population en âge de travailler (15 ans et plus). Seules 51% des personnes âgées de plus de 15 ans sont actives sur le marché du travail.

D'après l'INSEED, une part imposante de la population âgée de plus de 15 ans (49%) ne participe pas au marché du travail. Parmi eux, environ 38 pour cent sont inscrits à l'école et les 62 pour cent restants ne vont plus à l'école mais sont encore inactifs. La main-d'œuvre inactive et non scolarisée est composée en grande partie de femmes sans instruction et est généralement jeune, 45 pour cent de celle-ci se trouvant dans la tranche d'âge des 15-34 ans.

Statut de la femme

L'Union des Comores ambitionne à travers le PCE de « faire des Comores un pays émergent d'ici 2030, respectueux des droits de l'Homme, de l'égalité de genre et promouvant l'Etat de Droit ». Outre plusieurs des conventions relatives aux droits de l'Homme, le pays a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) le 31 octobre 1994, il a adhéré à la Déclaration et au Programme de Beijing adoptés lors de la 4^{ème} conférence mondiale sur les femmes en 1995 et a été l'un des premiers pays africains à ratifier en 2004, le Protocole à la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la femme en Afrique. En 2008, le pays s'est doté d'une Politique nationale d'équité et d'égalité de genre (PNEEG) qui vise à accorder la priorité à une meilleure participation des femmes aux activités de développement économique, aux activités décisionnelles qu'elles soient politiques, traditionnelles ou religieuses, au renforcement des capacités des femmes et des filles, au droit à l'éducation, au droit à la santé, au statut juridique et à l'application des droits fondamentaux des femmes et des filles. En 2017, la révision du Code électoral a consisté entre autres, à encourager la participation politique des femmes et leur représentation aux processus électoraux. Adoptée par le Parlement le 22 juin 2017, la loi sur la parité institue un quota d'au moins 30% de femmes aux fonctions électives et nominatives. En 2018, la Constitution est révisée et consacre

► Figure 7 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 2020 (pourcentage de la population de 15 ans et plus)



solennellement les droits de la Femme. Son article 30 « garantit les droits de la Femme à être protégée par les pouvoirs publics contre toute forme d'abandon, d'exploitation et de violence. A travers l'article 34, elle leur reconnaît « le droit d'accès aux instances politiques de représentation locale et nationale ». Son article 36 prévoit « une juste et équitable répartition entre les hommes et les femmes » dans la composition du Gouvernement.

Sur le plan pratique, la participation des femmes à la vie politique et la prise de décision restent encore limitées en Union des Comores. Il n'y a pas de discrimination légale à l'encontre des femmes dans l'activité économique, néanmoins les inégalités en termes de participation au marché de l'emploi sont observables comme le soulignent les résultats issus de l'enquête EHCVM réalisée en 2020.

En vertu des règles coutumières l'héritage de la terre aux Comores se fait de manière matrilineaire, à l'avantage de la fille aînée. Cela garantit théoriquement l'accès aux femmes à des terrains sous forme de propriété et une protection par la coutume qui accorde la propriété du domicile conjugal en cas de séparation du couple. Cependant, dans les faits, ce sont bien souvent les hommes (maris,

frères) qui en assurent la gestion. Par ailleurs, dans certaines parties de l'archipel et notamment à Anjouan et Mohéli le droit musulman accorde jusqu'aux 2/3 du patrimoine familial aux fils.

La promotion de la femme dans l'entrepreneuriat fait partie des priorités nationales. Sur le plan institutionnel, une Direction Nationale de la Promotion de la Femme et de l'entrepreneuriat a été créée au sein du ministère chargé de l'emploi et du travail. Les Comores ont également une Politique Nationale de l'Équité et de l'égalité du Genre qui date de 2007 et un Plan directeur de l'entrepreneuriat féminin préparé en 2013. En ce qui concerne la participation à la vie politique, la représentation au gouvernement est seulement 27,2 % et sur 33 députés, un seul est une femme. Un défi majeur dans le genre secteur aux Comores îles est la croissance féminisation de l'insécurité, de l'informel emploi et chômage.

3. Protection sociale

L'offre de protection sociale en Union des Comores est très limitée et ne couvre que 20% de la population. La pension de retraite reste la prestation la

plus développée. Cependant la Caisse de retraite des Comores ne compte qu'un peu plus de 30 000 agents affiliés dont les deux-tiers proviennent de la Fonction Publique. En parallèle de la Caisse de retraite, il y a la Caisse nationale de prévoyance sociale qui couvre les accidents de travail et les maladies professionnelles à laquelle tous les employeurs sont supposés adhérer et déclarer leurs travailleurs. Malheureusement, la plupart des employeurs, dont une importante part se trouve dans le secteur informel, ne se soumettent pas à cette obligation laissant leurs employés dans une situation de précarité. Par ailleurs, on note des tentatives de mise en place de mutuelles de santé

dans le pays, mais l'expérience reste encore embryonnaire.

Ainsi les personnes qui travaillent dans l'informel et ceux qui n'ont pas cotisé dans ces structures évoquées ci-dessus, notamment les agriculteurs, les pêcheurs, les artisans, ne bénéficient d'aucune prestation sociale. Dans le même ordre d'idées, les indigents, les handicapés et les plus vulnérables rencontrent des difficultés d'accès aux services sociaux de base.

▶ VI. Environnement

Les Comores se classent 97ème sur l'indice mondial des risques climatiques en 2021. Le changement climatique se traduit par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones, un allongement de la saison sèche et une élévation du niveau de la mer. En mars 2018 les Comores ont été frappées violemment par le cyclone Kenneth qui a occasionné d'énormes dégâts matériels. Les secteurs de l'agriculture et de la biodiversité sont les plus vulnérables.

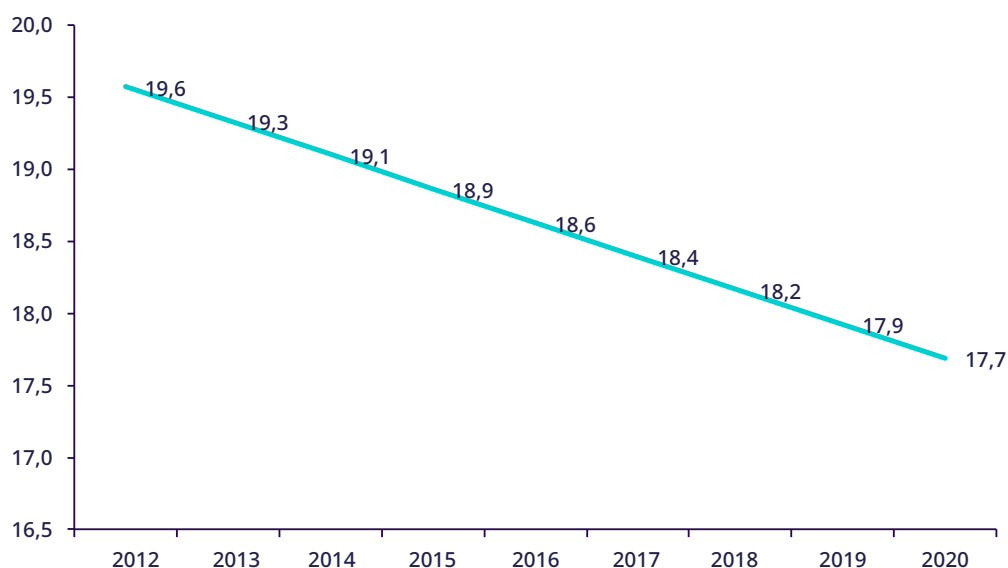
En ratifiant l'accord de Paris sur le climat dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en 2014 et l'Accord de Paris en 2015. Le pays a réaffirmé son engagement de limitation de ses émissions de GES à travers sa première contribution déterminée au niveau national (CDN), soumis en septembre 2015. Cette première CDN fixait un objectif de réduction des émissions de 442 kt CO₂eq en 2030 (par rapport à un scénario de référence).

D'après les CDN 2021, Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des Comores sont négligeables au niveau mondial et représentent environ 0,001% des émissions mondiales. Cependant, l'Union des Comores tient à contribuer à l'effort international de lutte contre le réchauffement climatique en poursuivant son objectif d'être un puits de carbone et de promouvoir un développement durable.

En effet le pays ambitionne une réduction nette de ces émissions de GES, hors UTCAT, de 23% et une augmentation de son puits net d'absorptions de CO₂ de 47% à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence. D'après les CDN révisées de 2021, L'Union des Comores présente un bilan net, neutre en carbone, selon le scénario CNA, d'environ -1 260 ktCO₂eq en 2030 : le puits de carbone compense toutes les émissions des autres secteurs.

Sa transition énergétique n'en est qu'à ses débuts malgré le potentiel du pays en matière d'énergies renouvelables.

▶ Figure 8 : Evolution de la superficie forestière (en% de la superficie totale)



► VII. Conclusions et recommandations

La conduite de la présente étude a permis de mettre à jour les principales contraintes qui entravent le développement de l'entrepreneuriat en Union des Comores. La plupart des conclusions relevées dans le cadre des analyses afférentes à cette étude portent sur l'économie en générale mais restent également valables pour le secteur de l'économie bleue.

De nombreux obstacles sont identifiés comme pouvant compromettre le développement du secteur de l'économie bleue et qui portent essentiellement à la gouvernance du secteur, aux limites du marché et surtout à l'environnement des affaires.

Il ressort des analyses de la présente étude que l'environnement nécessaire au développement des entreprises durables en Union des Comores fait face à des défis majeurs de divers ordres et qui nécessite la contribution et l'implication de tous les acteurs pour améliorer la situation actuelle.

Recommandations

Les principales recommandations formulées dans cette section visent à la fois les pouvoirs publics, les entrepreneurs et les employeurs.

A l'endroit des pouvoirs publics, il importe d'opérationnaliser et d'approfondir les réformes déjà engagés dans le domaine du Cadre National de Financement Intégré afin de permettre au secteur privé Comorien de bénéficier de financements innovants propices aux investissements, en particulier aux investissements nécessaires pour une transition juste de moyen et plus long terme.

Il convient également de renforcer d'une façon générale l'offre de formation en adéquation avec les besoins réels du marché et de promouvoir la recherche dans le secteur de la pêche et de l'économie en général. Les groupes de discussion tenus lors de cette étude montrent que les renforcements de capacité pour des pratiques écolo-giquement viables sont inexistantes dans les trois secteurs identifiés de l'économie bleue.

En matière d'intégration dans les marchés régionaux, le pays est en voie de ratification de la Charte de la ZLECAf, néanmoins il convient dans ce contexte de soutenir davantage les entreprises nationales notamment celles œuvrant dans le secteur de l'économie bleue afin de faire face à la compétitivité dans un contexte de transition juste et faciliter leurs accès aux prêts d'investissement, cela pour permettre également une transition vers des outils de production plus écologiquement favorable.

A l'endroit des institutions financières, il convient de diversifier les offres de produits financiers adaptés aux secteurs de l'économie afin de mieux soutenir la croissance et la création d'emplois verts.

Pour ce qui concerne les Entrepreneurs du secteur, il est nécessaire d'intensifier la sensibilisation des membres des organisations d'employeurs pour une meilleure appropriation de l'action de la transition juste vers des économies plus vertes mais également pour améliorer leur capacité de négociation.

Enfin, en ce qui concerne la question du dialogue social tripartite, bien qu'elle relève des attributions de pouvoir, la mise en place d'un dispositif opérationnel prévu à cet effet nécessite une synergie particulièrement importante entre les trois parties.

Suite à l'atelier tripartite de priorisation, les mandats tripartites ont ainsi identifiés quatre barrières prioritaires à lever pour permettre un environnement favorables pour une transition juste aux Comores, ceux-ci sont:

- Améliorer le Dialogue Social
- Renforcer les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs pour une transition juste
- Etendre la protection sociale aux gens de mer et aux métiers du secteur de l'économie bleue
- Améliorer l'accès aux financements

► Annexe

Questionnaire - Focus Groupes

I. Employeurs des PME

A - Principaux moteurs de l'adoption d'opérations ou de la production de produits et de services respectueux de l'environnement.

A1. Voyez-vous des changements se produire dans votre industrie concernant la transition vers des économies plus vertes ?

A2. Quels sont les problèmes environnementaux les plus pertinents qui nécessitent la transformation de votre modèle d'entreprise et de votre fonctionnement ?

A3. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles votre entreprise doit adopter des opérations ainsi que des produits et services plus respectueux de l'environnement ?

Les exigences légales sont importantes lorsqu'il s'agit d'adopter des opérations ainsi que des produits plus verts.

B - Réaliser la durabilité et la croissance de l'entreprise en identifiant les opportunités et les changements nécessaires dans le modèle d'entreprise et les opérations

B1. Votre entreprise fabrique-t-elle actuellement des produits ou des services respectueux de l'environnement (par exemple, des produits agricoles biologiques, des matériaux de construction écologiques, des services d'écotourisme) ?

B2. Votre entreprise a-t-elle mis en œuvre l'une de ces actions pour transformer vos activités commerciales plus respectueuses de l'environnement ?

B3. Pensez-vous que la transition vers des économies plus vertes au sein de votre secteur et de votre pays a un impact négatif sur votre entreprise ?

B4a. Si ce qui précède est oui, avez-vous déjà une stratégie commerciale claire et un plan pour adopter le changement nécessaire et réaliser la croissance ?

B6. Pensez-vous que le gouvernement a fourni suffisamment de soutien sur la manière d'adopter la conformité et de réaliser une transformation commerciale pertinente pour les économies plus vertes ?

B7. Pensez-vous que l'organisation d'employeurs a fourni un soutien suffisant sur la manière d'adopter la conformité et de réaliser une transformation commerciale pertinente pour les économies plus vertes ?

B8. Quel type de soutien supplémentaire de la part du gouvernement et des organisations patronales pourrait vous permettre de favoriser l'adaptation de votre entreprise aux économies plus vertes ?

D - Recruter de nouvelles ressources humaines qui favorisent la transformation de leur entreprise

E - Assurer la protection de l'emploi des travailleurs en cas de restructuration potentielle de l'entreprise

F - Comment s'engager auprès du gouvernement et des organisations d'employeurs pour faire pression en faveur d'un environnement politique et commercial favorable

F1. Dans quelle mesure pensez-vous que le gouvernement favorise le dialogue avec l'organisation patronale concernant la transition vers des économies plus vertes ?

F2. Quels types de sujets pertinents pour la transition vers des économies plus vertes souhaitez-vous que l'organisation d'employeurs discute et revendique auprès du gouvernement ?

II. Travailleurs

A - Sensibilisation et perception de la démarche de transition verte dans leur propre entreprise

A1. Êtes-vous au courant d'une initiative dans votre entreprise liée à la production de produits et de services respectueux de l'environnement ?

A2. Êtes-vous au courant d'une initiative dans votre entreprise liée à l'adoption d'un fonctionnement commercial respectueux de l'environnement ?

A3. Si ce qui précède est oui, pensez-vous qu'une telle initiative est une chose positive ou négative pour votre entreprise ?

A4. Pensez-vous que les salariés ont un rôle à jouer dans votre entreprise pour favoriser la transition verte dès maintenant ?

B - Acquérir les compétences pertinentes

B1. Pensez-vous que vous avez besoin d'acquérir des compétences supplémentaires concernant les économies plus vertes ?

B2. Dans quelle mesure pensez-vous que l'opportunité de vous former sur les compétences liées aux économies plus vertes est disponible maintenant ?

B3. Au cours des 2 dernières années, combien de fois avez-vous suivi la formation sur les compétences et les connaissances pertinentes pour les économies plus vertes ?

B4. Votre entreprise propose-t-elle des activités de formation sur les compétences et les connaissances pertinentes pour les économies plus vertes ?

C - Sécuriser leur emploi

C1. Ressentez-vous une quelconque insécurité dans votre emploi actuel en raison du changement de modèle économique attendu de votre entreprise dans le cadre de la transition vers des économies plus vertes ?

▶ C1a. Si oui, avez-vous déjà envisagé d'ouvrir votre propre entreprise (verte) ?

E - Collaborer avec le gouvernement et le syndicat des travailleurs pour faire pression pour un meilleur environnement de travail et de meilleures opportunités

E1. Pensez-vous que le syndicat ouvrier auquel vous appartenez ou celui de votre entreprise est en dialogue avec le gouvernement et l'organisation patronale sur la question de la transition verte ?

E2. Pensez-vous que le syndicat des travailleurs représente adéquatement les intérêts des travailleurs dans le dialogue avec le gouvernement sur les économies plus vertes ?

E3. Dans quelle mesure pensez-vous que le gouvernement encourage le dialogue avec les syndicats concernant la transition vers des économies plus vertes ?

► Bibliographie

Cadre Stratégique pour une politique nationale sur l'Economie Bleue, Union des Comores, juillet 2018.

Analyse Situationnelle Rapide (RSA) des liens entre le climat, l'environnement et l'emploi décent pour une transition juste vers une Economie Bleue aux Comores, mai 2022.

Etude sur le secteur privé et les filières de la pêche aux Comores : situation actuelle, enjeux et perspectives, Christophe BREUIL, juillet 2018.

Plan Comores Emergent (PCE).

UNION DES COMORES, Document de Stratégie Pays, 2021-2025, Groupe de la Banque Africaine de Développement.

Rapport National d'Évaluation de la Pauvreté et de l'Équité, Union des Comores, Septembre 2021.

Rapport d'évaluation du financement du développement de l'Union des Comores défis et opportunités pour le financement adéquat des ODD.

STRATEGIE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE MARKETING DE LA DESTINATION COMORES. Assistance à l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) pour promouvoir et faciliter les investissements, Octobre 202.

STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SCA2D) ,2015-2019.



EESE

Enabling Environment for
Sustainable Enterprises



9 789220 388037